

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

*Les présentes conditions générales de vente du village vacances KERFETAN s'appliquent à compter du 1 janvier 2025. Cette version annule et remplace les versions antérieures. Elles sont modifiables à tout moment sans préavis.*

*Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de forfaits touristiques sont régies par les articles L. 211-1 et suivants et R. 211-1 et suivants du Code du tourisme.*

## ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

1.1. Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les Commandes effectuées sur le Site internet, par le biais de la plateforme téléphonique (dont les coordonnées sont précisées à l'article 4) par courrier ou par mail. Elles sont également applicables à toute(s) Prestation(s) additionnelle(s) validée(s) par le Client au cours de son séjour. Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à l'ensemble des Clients, qu'ils effectuent des réservations individuelles ou de groupe.

Cette version annule et remplace les versions antérieures.

Le Client est invité à lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente. Celles-ci sont référencées par lien hypertexte sur le Site internet avant confirmation de la Commande, dans les catalogues et brochures. La validation de la commande vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

1.2. Les présentes Conditions Générales de Vente ne sont pas applicables aux prestations de services ou de fournitures, non incluses dans la Commande, effectuées dans le cadre de contrats conclus entre le Client et un prestataire tiers.

## ARTICLE 2 - SOCIETE ORGANISATRICE DE VOYAGES ET/OU DE SÉJOURS

L'ensemble des Prestations, objet des présentes Conditions Générales de Vente, sont organisées par :

**Nom** : Village Vacances KERFETAN

**Raison sociale** : CB les Holidays

**Adresse** : 5 rue de Kerbetan 56690 Landaul

**Numéro de téléphone** : 0297245454

**Mail** : vacances.kerbetan@vert-marine.com

**N° de Siret** : 47967189300028

**N° de TVA intracommunautaire** : FR30479671893

**Code NAF** : 5520Z

**Dont le siège social est** : CB les Holidays située au 1 rue Leport Gonssolin 76130 Mont Saint Aignan RCS de Rouen N° SIRET : 479 671 893 00028. La société CB les Holidays est immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le n° IM056200006 à effet du 06/02/2023. La garantie financière et la responsabilité civile sont apportées par : Finistère assurance situé au 3 rue de Kervilou 29556 Quimper cedex 9. Cette immatriculation est valable jusqu'au 06/02/2026.

### **ARTICLE 3 – ABSENCE DU DROIT DE RÉTRACTATION**

Le Client est informé que, en application des articles L. 221-2 du Code de la consommation, les Prestations proposées par l'établissement ne sont pas soumises à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L. 211-2 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

En conséquence, les Prestations commandées sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation et de modification prévues aux présentes Conditions Générales de Vente et/ou dans les éventuelles Conditions Particulières de Vente.

### **ARTICLE 4 – MODALITÉS DE PASSATION DE COMMANDE ET DE CONCLUSION DU CONTRAT**

#### **4.1 – Conditions valables de réservation**

Pour toute réservation, quel que soit le support, le Client doit être âgé d'au moins 18 ans (ou être mineur émancipé), être capable juridiquement de contracter. Le Client garantit la véracité et l'exactitude des informations qu'il fournit pour effectuer une réservation, que ces données le concernent directement ou un autre participant aux Prestations. Tout agissement frauduleux dans ce cadre ou qui contreviendrait notamment aux conditions du Contrat, pourra entraîner le refus par l'établissement et de permettre au Client de finaliser sa Commande, d'accéder aux Prestations concernées et/ou à des poursuites judiciaires.

Le Client doit contacter l'Etablissement dans l'hypothèse où il n'aurait pas reçu de confirmation de Commande dans un délai de cinq (5) jours suivant la conclusion du Contrat.

### **ARTICLE 5 – PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT**

#### **5.1 – Dispositions générales (les prix sont indiqués en Euros).**

Les descriptions des Prestations précisent les éléments inclus dans le prix. Celui-ci est entendu toutes taxes (hors taxe de séjour)

En outre, de manière générale, et sauf mention expresse contraire, ne sont pas compris dans le prix, l'ensemble des dépenses à caractère personnel du Client, ou accessoires à la Commande, notamment les assurances, les activités supplémentaires souscrites auprès de tiers tel que précisé à l'article 1.2 et, plus généralement, toute prestation non expressément incluse dans la confirmation de réservation. Les réductions et offres promotionnelles indiquées sur le Site, les brochures et autres documents de l'établissement sont, sauf indication contraires, non cumulables entre elles pour une même commande.

#### **5.2 – Modifications du prix**

Les prix des Prestations ont été déterminés en fonction des conditions économiques en vigueur à la date de la Commande. L'établissement se réserve le droit de modifier les prix à tout moment jusqu'à la date de confirmation de la Commande. Les prix peuvent également être révisés même après confirmation en cas de variations ou d'imposition de redevances et taxes afférentes aux Prestations incluses dans la Commande. Dans ce cas, l'établissement se réserve le droit de modifier le montant global de la commande en l'affectant du pourcentage de variation de l'élément concerné. Le cas échéant, le Client est informé de toute augmentation de prix par écrit et peut soit annuler, soit accepter la modification appliquée dans les conditions prévues à l'article 6.

## 5.3 – Arrhes

### 5.3.1. Arrhes dans le cadre d'une Commande de Prestations individuelles

Pour toute Commande validée dans un délai supérieur à 30 jours à compter de la date de départ (celle-ci n'étant pas incluse), des arrhes représentant 30% du montant total du prix toutes taxes comprises (TTC) est versé par le Client au jour de la conclusion du Contrat, majoré de la prime d'assurance annulation (optionnelle).

Le solde de la commande doit impérativement être réglé au plus tard 30 jours avant la date du début de séjour.

Pour les réservations à 30 jours et moins du départ, l'intégralité du montant total du prix de la Commande est due au jour de la conclusion du Contrat.

### 5.3.2. Arrhes dans le cadre d'une Commande de Prestations groupes

En cas de réservation, à **plus de 12 mois** avant la date de commencement du séjour :

- Arrhes forfaitaires de 1 000,00 € au moment de la réservation
- Arrhes de 30 % du prix du séjour à verser 5 mois avant le début du séjour
- Solde à verser 30 jours avant le début du séjour.

En cas de réservation, à **moins de 12 mois** avant la date de commencement du séjour :

- Arrhes de 30 % du prix du séjour à verser au moment de la réservation
- Arrhes de 30 % du prix du séjour à verser 5 mois avant le début du séjour
- Solde à verser 30 jours avant le début du séjour.

## 5.4 – Modalités de paiement

Les paiements s'effectuent par carte bancaire au moment de la finalisation de la Commande sur le Site internet. Par courrier : en chèque, espèces et chèques-vacances ANCV.

En cas de paiement par chèque, celui-ci doit être établi, à l'ordre de la société CB les Holidays en indiquant les informations du séjour (noms et dates). Le Client garantit à l'établissement qu'il est titulaire du moyen de paiement utilisé et qu'il dispose de fonds suffisants pour couvrir intégralement le règlement de sa Commande. En cas d'une impossibilité de débiter les sommes dues en règlement de la Commande, pour quelque raison que ce soit, le processus d'achat sera annulé.

## 5.5 - Conditions de remboursement par l'établissement

Sauf indication contraire communiquée par l'établissement, lorsqu'un remboursement est dû au Client, celui-ci est effectué par chèque bancaire de l'établissement.

Aucun remboursement, ni diminution du prix, n'est dû par l'établissement pour une arrivée tardive, un départ anticipé ou des absences du Client en cours de séjour.

De plus, la renonciation par le Client à une Prestation ou à l'un de ses éléments ne peut faire l'objet d'aucun remboursement ou contrepartie par l'établissement. Toute annulation totale d'une Commande emporte résiliation du Contrat.

## ARTICLE 6 – ANNULATION/MODIFICATION DE COMMANDE

### 6.1 – Annulation/modification de Commande par l'établissement

Les conditions d'annulation et de modification de Commande par l'établissement sont précisées aux articles R.211-9 et suivants du Code du tourisme. L'établissement se réserve la possibilité d'annuler toute Prestation pour défaut de nombre minimum d'inscrits. Le cas échéant, les activités concernées sont

précisées dans au moins l'un des documents informatifs de l'établissement (catalogue, brochure, documents contractuels, etc.).

Conformément aux dispositions de l'article R. 211-9 du Code du tourisme, est considérée comme étant substantielle une hausse de prix supérieure à 8% du prix figurant sur le Contrat.

En cas de modification du Contrat avant le départ du Client, la demande de résiliation ou l'acceptation de la modification devra être notifiée à l'établissement par tout moyen écrit permettant d'en accuser réception (lettre RAR, email...) dans un délai de sept (7) jours à compter de la réception par le Client de l'information sur la modification.

Tout Contrat conclu par une utilisation frauduleuse du Site par le Client ou par l'utilisation de données ne lui appartenant pas fait l'objet d'une annulation par l'établissement, et ce, sans aucun remboursement au bénéfice du Client et sans préjudice d'un recours judiciaire par l'établissement.

## 6.2 – Modification de Commandes par le Client

La modification d'une réservation peut être effectuée par téléphone : 02.97.24.54.54 (ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Toute modification devra faire l'objet d'une confirmation du client par mail ou par courrier.

Pour toute réservation d'une Prestation correspondant à un prix forfaitaire par nuitée, pour un nombre maximal de personnes et non à la personne, la modification du nombre de personnes à la baisse ou à la hausse, dans la limite du nombre de personnes autorisées par l'établissement, n'emportera en aucun cas modification du prix en fonction de ce changement. Seule l'annulation de l'ensemble des Prestations entrainera le remboursement de celui-ci sous réserve des stipulations de l'article 6 des présentes Conditions Générales de Vente

## 6.3 – Annulation d'une Commande de Prestations individuelles

Toute annulation par le Client doit être adressée par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi.

Le Client pourra se voir rembourser les arrhes versées dans les conditions suivantes (hors frais de dossier et prime d'assurance) :

- Annulation plus de 90 jours avant le début du séjour : il n'est conservé que les éventuels droits (frais de dossier, prime d'assurance, etc.)
- Annulation effectuée entre 90 jours et 30 jours avant le début du séjour : les arrhes sont conservées par la société
- Annulation moins de 30 jours avant le début du séjour : la totalité du prix du séjour reste due à la société.

Aucun remboursement n'est consenti pour une arrivée tardive, un départ anticipé ou des absences en cours de séjour.

### 9.4.2 Annulation d'une Commande de Prestations groupes

Le Client pourra se voir rembourser les arrhes versées dans les conditions suivantes (hors frais de dossier et prime d'assurance) :

- Annulation suite à la commande signée à plus de 90 jours avant le début du séjour : 10% du prix du séjour est conservé par la société
- Annulation effectuée entre 90 jours et 30 jours avant le début du séjour : 30% du prix du séjour est remboursé par la société
- Annulation à moins de 30 jours : 100% du prix du séjour est dû par le Client.

Aucune réduction de la facture ni aucun remboursement ne sont accordés pour une arrivée tardive, un départ anticipé ou des absences en cours de séjour. L'effectif définitif doit être impérativement confirmé par écrit auprès du village au plus tard à la date de signature du contrat.

Les frais de dossier ne sont pas remboursables.

## ARTICLE 7 – EXÉCUTION DES PRESTATIONS

## 7.1 - Occupation des espaces d'hébergement

Les arrivées se font les jours prévus sur le contrat de 17h00 à 19h00 et doivent être libérés avant 10h00 le jour du départ, et ce quelle que soit l'heure d'arrivée ou de départ du moyen de transport utilisé par le Client pour se rendre sur le lieu du Séjour. Tout dépassement pourra entraîner la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Pour les départs en dehors des heures d'ouverture de l'accueil, (possibles après acceptation du village vacances) les clés sont à déposer dans la boîte aux lettres située à l'entrée du Village, dans ce cas le chèque caution sera renvoyé par courrier après état des lieux sous réserves que l'hébergement soit rendu propre pour les prochains clients.

Nous vous conseillons de prendre vos précautions afin de prévenir le personnel d'accueil en cas d'arrivée tardive.

## 7.2 – Repas

Lorsque des repas sont inclus dans le Contrat, leur nombre dépend du nombre de nuitées.

Il est en outre expressément convenu que :

- La pension complète débute avec le repas précédant la première nuit et prend fin avec le petit-déjeuner suivant la dernière nuit d'hébergement ; pour les autres jours du Séjour, elle comprend le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner.
- La demi-pension débute avec le repas précédant la première nuit et prend fin avec le petit déjeuner suivant la dernière nuit d'hébergement ; pour les autres jours du Séjour, elle comprend le petit déjeuner et le dîner.

## ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ

### 8.1 - Responsabilité de la société

Aucune anomalie ou erreur intervenant sur le Site internet ou la centrale téléphonique ne peut engager la responsabilité de l'établissement en cas de dysfonctionnements sur des sites, des logiciels ou des terminaux du Client ou de tout tiers.

En aucun cas, l'établissement ne sera responsable de dommages prévisibles ou imprévisibles, matériels ou immatériels (incluant notamment la perte de profits ou d'opportunité, etc.) découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser le Site internet ou de la plateforme téléphonique.

### 8.2 – Dans le cadre de l'exécution des Prestations

Conformément aux dispositions de l'article L.211-16 du Code du tourisme, l'établissement est responsable de plein droit à votre égard de la bonne exécution des obligations résultant exclusivement de la Commande du Client, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services Partenaires, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci.

L'établissement est soumis au régime de responsabilité civile de droit commun pour l'ensemble des prestations n'entrant pas dans le cadre des Prestations définies à l'article L.211-1 du Code du tourisme.

Les activités et/ou transports effectués dans le cadre du séjour et donnant lieu à la conclusion d'un contrat entre le Client et un prestataire extérieur sont de la responsabilité du prestataire.

La responsabilité de la société ne peut en aucun cas être recherchée dans ce cadre.

L'établissement ne saurait être tenu responsable des vols et/ou vandalismes opérés dans le cadre d'une prestation. Les objets et valeurs personnels du Client doivent être placés sous la surveillance de ce dernier pendant toute la durée du séjour.

### 8.3 – Dans le cadre de l'exécution des Prestations

Le Client, ainsi que l'ensemble des participants concernés par la Commande, s'engagent à respecter les présentes Conditions Générales de Vente, le règlement intérieur de l'Établissement, les éventuelles Conditions Particulières de Vente ainsi que toutes les instructions et consignes se rapportant à l'exécution des Prestations reprises dans une brochure/catalogue, sur le Site internet ou émise oralement émanant de l'établissement, et à adopter un comportement sécuritaire, respectueux et courtois tout au long de la réalisation des Prestations.

Dans l'hypothèse où l'attitude du Client ou celle de l'un des participants susmentionnés serait susceptible de causer un préjudice, un danger ou un trouble à l'un des employés de l'établissement, aux autres clients et à tout tiers en général, l'établissement se réserve le droit, à sa seule discrétion, de mettre un terme à tout moment au séjour du Client.

Dans ce cas, celui-ci ne pourra prétendre à aucun remboursement ou indemnisation au titre de la cessation anticipée de sa Commande.

**Caution et État des lieux :** Nous procédons à un inventaire et état du logement à votre arrivée et à votre départ. Pour toute location, un dépôt de garantie vous sera demandé à la remise des clés (chèque ou emprunte bancaire) d'un montant de 270 € (dont 50€ de caution ménage en séjour) et restitué à votre départ ou par courrier la semaine suivante sous réserves que l'hébergement soit rendu propre et dans l'état initial. La caution ménage comprend le nettoyage de l'hébergement ainsi que le rangement de la vaisselle, et le débarrassage des ordures et déchets.

## ARTICLE 9 – ASSURANCES

L'assurance annulation doit impérativement être contractée à la réservation et vous est proposée pour un montant de 2.9% du coût total du séjour.

**Assurance couverte par Gritchen Affinity :** 27 rue Charles Durand - CS70139 - 18021 BOURGES Cedex - RCS 520 150 542 - N° Orias 110 613 17 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

Il incombe ainsi au Client de souscrire toute assurance éventuellement nécessaire pour la réalisation des Prestations. A ce titre, il souscrit notamment un contrat couvrant sa responsabilité civile, pour son propre compte ainsi que pour les personnes dont il doit répondre.

En cas de sinistre ou d'annulation, il appartient au Client de déclarer l'annulation auprès de Gritchen Affinity dans les délais définis au contrat d'assurance, par courrier : Gritchen Affinity - Service Sinistre Cap France - 27 RUE CHARLES DURAND - CS 70139 - 18021 BOURGES CEDEX ou en ligne sur internet à l'adresse <https://www.declare.fr/> en demandant l'ouverture d'un dossier sinistre.

Dans un second temps, il appartient également au Client de transmettre les justificatifs nécessaires dont le certificat médical et la facture soldée mentionnant l'annulation et le paiement de la prime.

## ARTICLE 10 - INFORMATIONS ET RÉCLAMATIONS

Les réclamations qui surviennent durant l'exécution du Contrat doivent être introduites dans les meilleurs délais, à compter du constat de la défaillance concernée, auprès de l'établissement et, les cas échéants, auprès de tout autre prestataire concerné, de manière à ce qu'une solution puisse être recherchée aussitôt. Toute réclamation postérieure à l'exécution doit être adressée au plus tard dans un délai d'un mois suivant la fin d'exécution de la Prestation, aux coordonnées indiquées à l'article 2.

Les réclamations doivent être adressées par tout moyen permettant d'en accuser réception par l'établissement. A défaut de réponse satisfaisante, le Client a la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV) dans les délais légaux. Ses coordonnées et modalités de saisie peuvent être obtenues en consultant son site internet : <https://www.mtv.travel/> et le formulaire de réclamation est disponible au lien suivant : <https://www.mtv.travel/je-saisis-le-mediateur/>

## ARTICLE 11 – DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités et animations organisées au sein du Village Vacances, des photographies et vidéos peuvent être réalisées par le personnel ou des prestataires agréés à des fins de promotion et de communication du Village Vacances (site internet, brochures, réseaux sociaux, etc.).

Toute captation, utilisation ou diffusion de votre image ou de celle des membres de votre famille est subordonnée à votre consentement préalable. À cette fin, un formulaire distinct vous sera soumis avant toute prise de vue. Vous serez libre d'accepter ou de refuser cette utilisation sans qu'aucune conséquence ne découle de votre décision.

En cas de consentement, celui-ci est accordé à titre gratuit et pour une durée illimitée, incluant le droit de reproduire, représenter, modifier, adapter, ou diffuser les images sur tout support, existant ou futur, dans le monde entier.

Vous disposez également d'un droit de retrait de votre consentement à tout moment, en adressant une demande écrite au Village Vacances. Le retrait de votre consentement ne remettra pas en cause les utilisations déjà effectuées avant votre demande.

Le Village Vacances s'engage à respecter votre vie privée et à ne pas utiliser les images de manière portant atteinte à votre dignité ou réputation.

Pour les mineurs, le consentement écrit des titulaires de l'autorité parentale est requis avant toute captation ou utilisation de leur image.

## ARTICLE 12 - RECLAMATIONS

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Village Vacances Kerbetan - 5 rue de Kerbetan 56690 Landaul

Par ailleurs, conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, tout différend ou litige dit « de consommation », sous réserve de l'article L.612-2 du code de la consommation, peut faire l'objet d'un règlement amiable auprès d'un médiateur de la consommation inscrit sur la liste des médiateurs prévue à l'article L.615-1 du code de la consommation. Ne peuvent faire l'objet d'une revue par le médiateur les litiges pour lesquels, la demande est manifestement infondée ou abusive, ou a été précédemment examinée ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal, ou si le consommateur a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès de la société ..... ou si le litige n'entre pas dans le champ de compétence du médiateur, ou enfin si le consommateur ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès de la société CB LES HOLIDAYS par une réclamation écrite selon les modalités prévues, le cas échéant, dans le contrat.

Pour soumettre votre litige au médiateur, vous pouvez (i) remplir le formulaire sur le site internet de CNPM MEDIATION CONSOMMATION : <https://www.cnpm-mediation-consommation.eu/>, onglet « Saisir le Médiateur » (ii) envoyer votre demande par courrier simple ou recommandé au CNPM MEDIATION CONSOMMATION – 27 Avenue de la Libération – 42000 Saint-Chamond.

Quel que soit le moyen utilisé pour saisir CNPM MEDIATION CONSOMMATION, votre demande doit contenir les éléments suivants pour être traitée avec rapidité : Vos coordonnées postales, email et téléphoniques ainsi que les nom et adresse complets de la société CB LES HOLIDAYS, un exposé succinct des faits, et la preuve des démarches préalables auprès la société CB LES HOLIDAYS.

## ARTICLE 13 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies sont l'objet d'un traitement par la société CB les Holidays. Elles sont indispensables pour la conclusion et la gestion de votre réservation et de votre séjour. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 5 ans à compter de la fin de votre contrat. Sur justification de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : [dpo@vert-marine.com](mailto:dpo@vert-marine.com) ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT

MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY.  
Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

SAS CB les holidays RCS LORIENT N° SIRET 30 479 671 893 00028 TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR : 30 479 671 893 APE 5520Z

HABILITATION JEUNESSE ET SPORT560960002

Immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro suivant : IM075110087